



KURUKAN FUGA

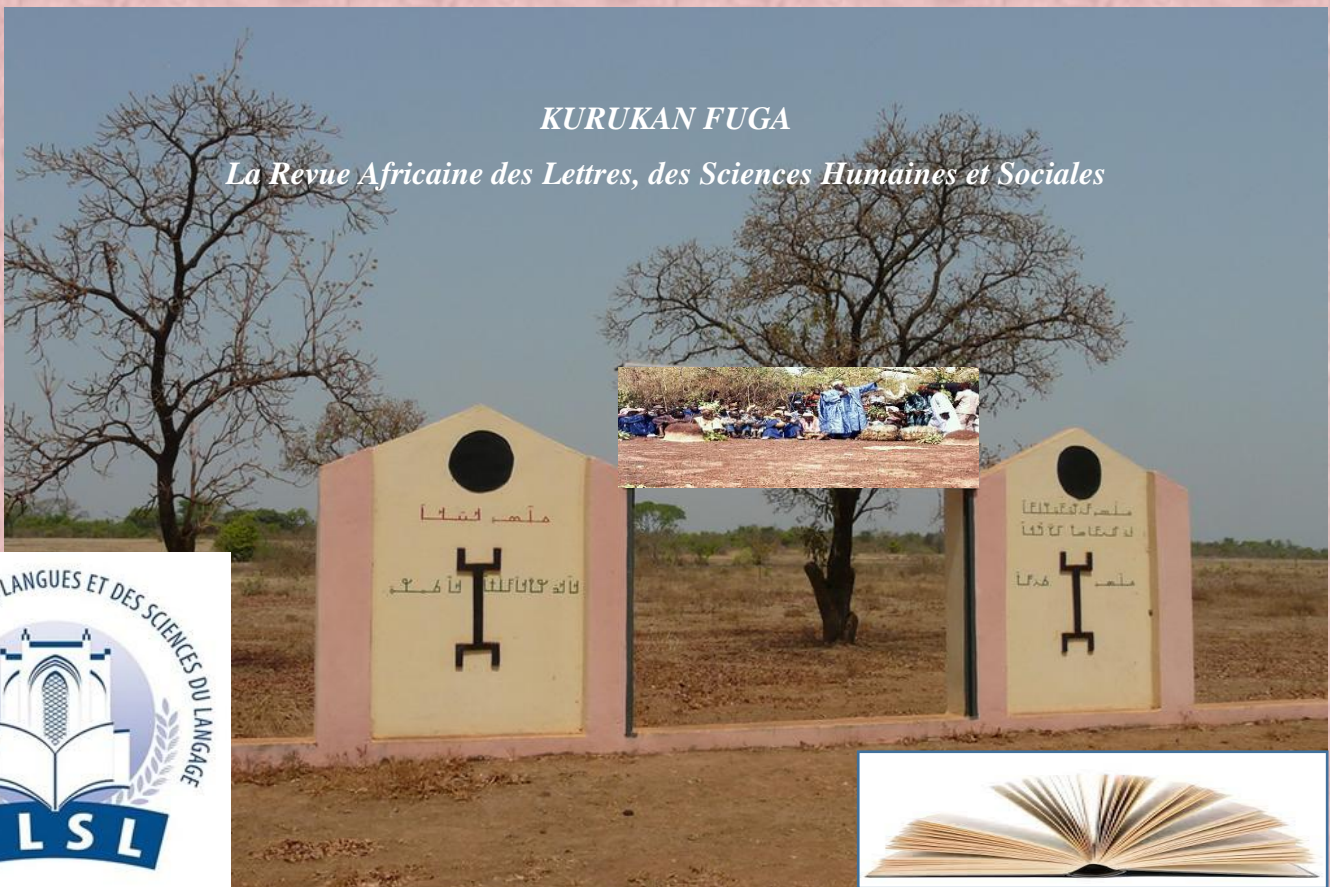
La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



TREIZIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 4-N°13
MARS 2025



KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

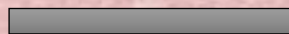


ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 4-N°13 MARS 2025



Bamako, Mars 2025

KURUKAN FUGA







La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
					
https://journals.indexcopernicus.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/D/B=2.1/SET=4/TTL=1/S/HW?FRST=5	https://ascidatabase.com/masterrjournallist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=1&list&p=1&s=10&sort=west

DIRECTEUR DE PUBLICATION

- Prof. MINKAILOU Mohamed (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

REDACTEUR EN CHEF

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) -

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT

- SANGHO Ousmane, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)

COMITE DE REDACTION ET DE LECTURE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">– SILUE Léfara, Maitre de Conférences, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)– KEITA Fatoumata, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)– KONE N'Bégué, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)– DIA Mamadou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako) | <ul style="list-style-type: none">– DICKO Bréma Ely, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)– TANDJIGORA Fodié, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)– TOURE Boureima, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)– CAMARA Ichaka, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali) |
|---|---|

- *OUOLOGUEM Belco, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *MAIGA Abida Aboubacrine, Maitre-Assistant (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIALLO Issa, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *KONE André, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DIARRA Modibo, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *MAIGA Aboubacar, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *DEMBELE Afou, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)*
- *Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)*
- *Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *BALLO Abdou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *DIAWARA Hamidou, Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *TRAORE Hamadoun, Maitre-de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *BORE El Hadji Ousmane Maitre de Conférences (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- *KEITA Issa Makan, Maitre-de Conférences (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)*
- *KODIO Aldiouma, Maitre de Conférences (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)*
- *Dr SAMAKE Adama (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- *Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo*
- *Dr Fernand NOUWLIBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- *Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg*
- *Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké*
- *Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA*
- *Dr TAMARI Ta, IMAF Instituts des Mondes Africains.*

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- *Prof. AZASU Kwakuvi (University of Education Winneba, Ghana)*
- *Prof. ADEDUN Emmanuel (University of Lagos, Nigeria)*
- *Prof. SAMAKE Macki, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*

- Prof. *DIALLO Samba (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)*
- Prof. *TRAORE Idrissa Soiba, (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)*
- Prof. *J.Y.Sekyi Baidoo (University of Education Winneba, Ghana)*
- Prof. *Mawutor Avoke (University of Education Winneba, Ghana)*
- Prof. *COULIBALY Adama (Université Félix Houphouët Boigny, RCI)*
- Prof. *COULIBALY Daouda (Université Alassane Ouattara, RCI)*
- Prof. LOUMMOU Khadija (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. LOUMMOU Naima (Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.
- Prof. SISSOKO Moussa (Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Brahim (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. KAMARA Oumar (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. DIENG Gorgui (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (Institut Cheick Zayed de Bamako)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K.Mereku, University of Education, Winneba
- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouët Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

TABLE OF CONTENTS

N°	Auteurs & Titres	Pages
01	ZAKARI Aboubacar, ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA TRAJECTOIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE L'UNIVERSITE ANDRE SALIFOU : CAS DES DIPLOMES DE LA FILIERE ASSISTANT DE DIRECTION (AD) PROMOTION 2016	01-12
02	SORO Adama, SANOKO Bakary & Vamara KONÉ, HYBRIDITY IN LESLIE MARMON SILKO'S CEREMONY: TRANSGRESSION, RESTORATION AND A PROSPECT OF HUMAN UNIFICATION	13-26
03	YAO Grégoire Anahet, FROM IPSEITY TO OTHERNESS: A CONTRASTING FACET IN TRUMP'S CAMPAIGN SPEECH (2016) IN WISCONSIN	27-36
04	KOLO N'Golo, CAMARA Sekou, ORPAILLAGE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE M'PESSOBA	37-49
05	BERTHE Lassina, DIALLO Issa, OUATTARA Issa, EFFETS DE LA DEPIGMENTATION SUR LES FEMMES UTILISATRICES A L'HÔPITAL DERMATOLOGIQUE DE BAMAKO	50-61
06	KOIVOGUI Boye, COULIBALY Modibo Zoumana, DIANE Lanfia, KABA Moussa, UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (TIC) DANS LES ACTIVITES AGRICOLES DE LA COMMUNE RURALE DE KARIFAMORIAH, PREFECTURE DE KANKAN, EN GUINEE	62-76
07	TOGOLA Bakaye, INVESTIGATING THE IMPACT OF WESTERN IMPERIALISM IN THE SAHEL: THE CASE STUDY OF THE ALLIANCE OF SAHEL STATES (AES)	77-87
08	DOUYON Amadou, TRAORÉ Adama & GOITA Yacouba, PERFORMANCES SCOLAIRES AU D.E.F DANS L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI (2012-2022) : ANALYSE DES DISPARITES DE GENRE ET IMPLICATIONS POUR LES POLITIQUES EDUCATIVES	88-98
09	TRAORÉ Nassoum Yacine, ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS DU POUVOIR ET DE L'HOMME DANS LA CHANSON SANUNEGENIN (PETIT FER EN OR) DE TARA BOUARÉ (KALA- MALI)	99-111

10	<i>TOUGOUMA Dieudonné,</i> LES IMPLICATIONS ÉTHIQUES DES TECHNOLOGIES ÉMERGENTES : NJOH MOUELLE ET L'URGENCE D'UNE RÉGULATION SUPRANATIONALE	112-126
11	<i>BOUGMA Moussa,</i> PAUVRETE ET ACCES DES ENFANTS A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A OUAGADOUGOU	127-140
12	<i>TANGARA Oumar, DIARRA Mamy, DIARRA Karim, BAGAYOKO Thierno B,</i> ANALYSE DE LA DYNAMIQUE DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DE LA REGION DE SEGOU : CAS DU CERCLE DE SEGOU, MALI	141-149
13	<i>BA Cheick Oumar,</i> IMPACTS DE LA SOCIETE MINIERE D'OR DE GOUNGOTO SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE LOCAL DANS LA COMMUNE RURALE DE KENIEBA, CERCLE DE KENIEBA	150-161
14	<i>KOUMA Daouda, ZONGO Alphonse Nongma,</i> REPRESENTATIONS SOCIALES DU TRAVAIL ET DE LA MOTIVATION DES EMPLOYES : CAS DE LA SOCIETE NATIONALE D'ÉLECTRICITE DU BURKINA A OUAGADOUGOU	162-176
15	<i>LE BI Le Patrice,</i> ADVOCATING FOR AN INNOVATIVE AND OPEN PERCEPTION OF EXTENSIVITY AS A FULLY-FLEDGED GRAMMATICAL CATEGORY	177-191
16	<i>TANGARA Modibo,</i> LE DISCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE NOUVEAUX CIRCONCIS CHEZ LES BAMANAN DU MAASINA : ÉTUDE ETHNOLINGUISTIQUE ET STRUCTURALE	192-201
17	<i>AROOU Oumarou,</i> PERSISTANCE DU PALUDISME AU MALI : L'EXEMPLE CHEZ LES FEMMES ENCEINTES DE L'ASSOCIATION DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE BANCONI (A. S.A.CO.BA)	202-215
18	<i>COLY Roger, SENE Abdourahmane Mbade,</i> INFRASTRUCTURES MODERNES ET ENCLAVEMENT PERSISTANT : LE PARADOXE DU DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS DANS LA REGION DE ZIGUINCHOR (SENEGAL)	216-232
19	<i>DIDE Kamondan Vincent,</i> LA PAROLE OUTRAGEUSE EN PAYS WE : TYPOLOGIE ET ESTHETIQUE D'UN GENRE	233-244
20		245-261

	<i>MOUTORE Yentougle,</i> TERRORISME ET VULNERABILITE URBAINE A DAPAONG (TOGO)	
21	<i>AWADE Essodina & BAWA Dangnisso</i> IDENTIFICATIONS DES FACTEURS DE DEGRADATION DES SOLS DANS LE BASSIN VERSANT DE KPELOU ET LUTTE ANTIÉROSIVE (NORD-EST DU TOGO)	262-276
22	<i>TINTO Boureima , LOMPO Mamadou, SANOU Kwéssé Moïse & ADOUABOU Basile Aoupoaoune,</i> CARTOGRAPHIE DES FEUX DE BROUSSE DE LA RESERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIERE DU W/BURKINA FASO	277-290
23	<i>KANOUTE Bassy,</i> IMPACT DE LA MALNUTRITION SUR LE DEVELOPPEMENT PHYSICO-COGNITIF DES ENFANTS AU MALI	291-301
24	<i>BASSANE Ernest,</i> SOUPIRS OU DE LA POÉSIE DE LA RÉSILIENCE CHEZ KADIATA DICKO : DU COMBAT DES ARMES AU COMBAT DES MOTS	302-311
25	<i>DEMBELE Souleymane, CISSE Mahamadou & GUIROU Alibourou,</i> DETERMINANTS DE LA CORRUPTION DANS LE CADRE DE LA DECENTRALISATION DANS LA COMMUNE II DE BAMAKO ET DE BAGUINEDA	312-326
26	<i>TOGOLA Ousmane Mamadou,</i> COMMERCE BILATERAL ENTRE LA REPUBLIQUE DE GUINEE CONAKRY ET LE MALI DE 2000 A 2020	237-345
27	<i>MARIKO Bourama,</i> RETHINKING ANCIENT EGYPTIAN CIVILIZATION BEYOND GREEK AND ROMAN LENSES FROM A POSTCOLONIAL PERSPECTIVE	346-370
28	<i>DIAWARA Nana Kadidia,</i> ÉTHIQUE : FORMATION ET EMPLOYABILITE	371-380
29	<i>COULIBALY Zakaria & TOGOLA Souleymane,</i> DISMEMBERMENT OF SLAVE FAMILIES IN THE PERIOD OF SLAVERY: CAUSES AND ULTERIOR OBJECTIVES IN THE NARRATIVES OF OLAUDAH EQUIANO AND FREDERICK DOUGLASS	381-389
30	<i>MAIGA Aboubacar Ab., SANOGO Adama & TOGOLA Hawa Boubacar,</i>	390-406

	<i>L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS LITTERAIRE : UNE ANALYSE DES ENJEUX IMPLICITES A TRAVERS LES PRESUPPOSES ET LES SOUS-ENTENDUS</i>	
31	BADO Baguima Sylvain, SAVOIRS PAYSANS ET PRATIQUES CULTURALES, UN ART AU CŒUR DES MYTHES LYELA	407-417
32	TRAORE Assa Dramane, LES DANGERS DE L'AU-DELA ET LEURS ESQUIVES DANS LES TEXTES FUNERAIRES DE L'ÉGYPTE ANCIENNE	418-433
33	OUADJA N'Nigmatoui & DIPO Ilaboti, LES RITES FUNERAIRES CHEZ LES BIKPAKPAAM AVANT LA CONQUETE COLONIALE	434-443
34	DEMBELE Dabéré, BAMBA Fatogoma & MOUSSA Djibrilla ESTIMATION D'UN SEUIL D'ALERTE DE RISQUE D'INONDATION PLUVIALE EN COMMUNE IV DU DISTRICT DE BAMAKO	444-456
35	DIAKITE Youssouf, ANALYSE DES FACTEURS DE GRAVITE DU CHOC D'ACCIDENTS DE LA ROUTE ET DE TRAUMATISMES A BAMAKO	457-466
36	DANSIRA Diafily, ANALYZING TYPES OF CODE SWITCHING IN CAMARA LAYE'S DRAMOUSS	467- 475
37	LIGAN Charles Dossou, LANGUES NATIONALES ET VULGARISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE : LA VOIE DE LA TERMINOLOGIE	476- 487
38	SANOU Maïmouna, LA PEUR DE VIEILLIR, ENTRE REPRESENTATIONS SOCIALES ET PRATIQUES ENVERS LES PERSONNES AGEES EN INCAPACITES FONCTIONNELLES GRAVES A BOBO-DIOULASSO, AU BURKINA FASO	488-502
39	KONE Kassoum, LA CONTRACEPTION A L'EPREUVE DES DISCOURS ET REPRESENTATIONS SOCIALES A KOUMANTOU	503-512
40	TOURE Abdoulaye, MAIGA Abdoulaye et TRAORE Dramane L CAPITAL SOCIAL ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU MALI : ANALYSE DE LA DYNAMIQUE A LONG TERME	513-531

Vol. 4, N°13, pp. 390– 406 Mars 2025
Copy©right 2025 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://doi.org/10.62197/MRGL5785>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc,
ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS LITTÉRAIRE : UNE ANALYSE DES ENJEUX IMPLICITES A TRAVERS LES PRESUPPOSES ET LES SOUS-ENTENDUS

MAIGA Aboubacar Ab.,

*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali, zmail :
Abubacar2013@gmail.com*

SANOGO Adama,

*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali, email :
adamasanogone@yahoo.fr*

&

TOGOLA Hawa Boubacar,

*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali, e :mail :
hawaboubacart@gmail.com*

Résumé

Ce présent article marque les inférences dans le discours littéraire à travers des énoncés explicites. Cette étude se penche sur la prise en compte des outils linguistiques axés sur les présupposés et les sous-entendus. Elle a pour objectif de cerner les inférences discursives portées sur les implicites. En effet, ces implicites portent sur deux axes prioritaires d'analyse qui sont entre autres : les présupposés et les sous-entendus. Les premiers n'ont aucun lien avec le contexte d'énonciation mais ils prennent en compte l'énoncé, le posé et la présupposition. Toutefois les seconds s'appuient nécessairement sur le contexte d'énonciation permettant l'interprétation énonciative afin de dégager les sous-entendus. Cet article vise à cerner les enjeux implicites d'un discours littéraire. L'analyse consiste à mettre en exergue les inférences dans le discours littéraire et faire comprendre que tout discours littéraire est à la fois polysémique et polymorphe et invite l'analyste à faire preuve de discernement sur les différentes productions métatextuelles.

Mots clés : Contexte, implicite, posé, présupposé, sous-entendu.

Abstract

This article marks inferences in literary discourse through explicit statements. This study focuses on the consideration of linguistic tools based on presuppositions and innuendos. Its objective is to identify the discursive inferences made about the implicit. Indeed, these implicits relate to two priority areas of analysis, which are, among others: presuppositions and innuendos. The former have no connection with the context of enunciation, but they take into account the utterance, the posited and the presupposition. However, the latter necessarily rely on the context of enunciation allowing the enunciative interpretation in order to identify the innuendos. This article aims to identify the implicit issues of a literary discourse. The analysis consists in

highlighting the inferences in literary discourse and making it clear that all literary discourse is both polysemic and polymorphous and invites the analyst to be discerning about the different metatextual productions.

Key words : Context, implicit, posed, presupposed, implied.

Cite This Article As : MAIGA AAb., SANOGO A. & TOGOLA H.B. (2025). "L'IMPLICITE DANS LE DISCOURS LITTÉRAIRE : UNE ANALYSE DES ENJEUX IMPLICITES A TRAVERS LES PRESUPPOSES ET LES SOUS-ENTENDUS. » *Kurukan Fuga*, 4(13), 390–406. <https://doi.org/10.62197/MRGL5785>

INTRODUCTION

L'article intitulé « L'implicite dans le discours littéraire : une analyse des enjeux implicites à travers les présupposés et les sous-entendus » traduit la prise en compte des contenus implicites d'un texte littéraire. Cette étude marque l'implication d'un lecteur à pouvoir analyser les énoncés explicites pour en dégager l'implicite. Elle s'articule autour des présupposés et des sous-entendus. En effet, la présupposition tout comme le sous-entendu fait partie intégrante de l'implicite. Cette perspective amène K. Yahiaoui (2015, p. 68) à considérer les présupposés comme l'exigence de prise en compte dans un énoncé à la fois du sens explicite et de l'implicite traduisant son lien avec l'énoncé et sa disjonction avec le contexte d'énonciation. Dans ce même ordre d'idées, D. Maingueneau (2001, p. 82) définit le présupposé comme « une inférence inscrite dans l'énoncé indépendamment de la variété de ses éventuels contextes énonciatifs. » Cela démontre que le présupposé est lié à l'énoncé et non à l'énonciation. Cette inférence s'articule autour du posé et du présupposé tirés à partir de l'énoncé ou des énoncés. Ce présent article oriente ses analyses vers les implicites axés sur les présupposés et sous-entendus. Il convient cependant de porter une réflexion sur la portée définitionnelle et sémantique des sous-entendus considérés comme selon D. Maingueneau (2009, p.116) « des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des propositions tirées du contexte par le destinataire à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les maximes conversationnelles) régissant l'activité discursive.» Ces contenus implicites sont liés au contexte d'énonciation que le destinataire doit chercher ou construire pendant l'activité discursive. C. Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 39) concernant la définition de la classe des sous-entendus affirme :

Elle englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif (ainsi une phrase telle « il est huit heures » pourra-t-elle sous-entendre, selon les circonstances de son énonciation, « Dépêche-toi ! », aussi bien que « Prends ton temps ») ; valeurs instables, fluctuantes, neutralisables, dont le décryptage implique un « calcul interprétatif » toujours plus ou moins sujet à caution, et qui ne s'actualisent vraiment que dans les circonstances déterminées, qu'il n'est d'ailleurs pas toujours aisé de déterminer.

C. Kerbrat-Orecchioni traduit la nécessité de lier les sous-entendus au contexte d'énonciation dégageant des valeurs sémantiques instables et fluctuantes qui reposent sur une capacité d'interprétation de l'analyste.

L'analyse des significations dans un énoncé marque une rupture avec la dichotomie discursive selon laquelle toute énonciation a son émetteur et son récepteur. Il s'agit désormais, selon Blanchet (1995, pp. 87-88) d' « une coénonciation, d'une construction de la signification à la

fois par l'émetteur et par le récepteur, sur la base de conventions, de données contextuelles et d'arrière-plan. »

Aussi, le corpus *La modification* (1957) nous a-t-il permis de rendre compte des contenus implicites axés sur les présupposés et les sous-entendus. De cette situation problématique découlent des questions auxquelles l'approche implicite doit apporter des réponses :

- Comment identifier les présupposés dans un texte littéraire ?
- Quels sont les aspects d'identification des sous-entendus ?

De cette problématique, découlent les hypothèses suivantes :

- Les présupposés sont identifiés dans le texte littéraire à partir des contenus explicites dégagés par l'énoncé sans aucun lien avec le contexte.
- Les sous-entendus sont repérés dans le texte littéraire à partir des contenus explicites dégagés par l'énoncé en lien avec le contexte d'énonciation.

Pour un traitement efficient et efficace de cette problématique, un certain nombre de travaux a été mis à contribution à savoir ceux de C. Kerbrat-Orecchioni (1998), D. Maingueneau (2009, 2001), O. Ducrot (1984), A. Khenifer (2012), H. Nólke (1980), K. Yahiaoui (2015), M. Butor (1957).

Ce présent article tente de cerner les enjeux implicites à travers les présupposés et les sous-entendus que dégage le texte littéraire. Cette étude est parvenue à mettre en exergue les inférences qu'un discours littéraire porte en son sein et susceptible d'être soumis à une production métatextuelle. Il convient de souligner que le texte littéraire est polysémique, polymorphe et donne voie à plusieurs interprétations.

Le plan de cet article s'articule autour des contenus implicites axés sur les présupposés et les sous-entendus.

1. IMPLICITE

L'extraction des contenus d'un énoncé ne relevant pas de l'énonciation est bien possible grâce à l'implication du destinataire qui s'appuie sur des contenus explicites pour en dégager l'implicite. Dans cette perspective, D. Maingueneau (2009, p. 74) affirme :

On distingue les implicites sémantiques et les implicites pragmatiques. Les premiers sont attachés au seul matériel linguistique de l'énoncé ; pour extraire les seconds, le destinataire met en relation l'énoncé avec son contexte en faisant appel en particulier à des maximes conversationnelles. De « Paul ne va plus à la campagne » on peut tirer, par exemple, l'implicite sémantique : « Paul allait auparavant à la montagne. » Dans un contexte donné, l'allocutaire peut aussi en tirer des implicites pragmatiques, par exemple « le locuteur a eu des informations sur Paul » ou même « le locuteur connaît Paul ».

D. Maingueneau procède à la distinction entre les implicites sémantiques liés à l'énoncé permettant de dégager les implicites pragmatiques liés au contexte d'énonciation. Les premiers donnent naissance aux seconds comme les présupposés liés à l'énoncé donnent naissance aux sous-entendus liés au contexte d'énonciation.

1.1. Présupposés

Le message de certains énoncés se présente de façon implicite dans le sens que ces énoncés dégagent un sens différent de celui qu'il donne explicitement. C'est dans cette optique que K. Yahiaoui (2015, p. 68) affirme : « L'interprétation d'un énoncé ne doit pas rendre compte seulement de son sens littéral, explicite, mais aussi des différents sens implicites de cet énoncé. » Dans cet esprit, il convient de reconnaître que la présupposition fait partie intégrante de l'implicite tout comme le sous-entendu. Dans une phrase, il y a question de présupposé lorsque l'énoncé dégage un autre sens différent du sens explicite. En effet, la présupposition est toujours liée à l'énoncé sans aucun lien avec le contexte de l'énonciation. En effet C. Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 25) malgré le problème de définition affirme :

Nous considérerons comme présupposées toutes les informations qui, sans être ouvertement posées (sans constituer en principe le véritable objet du message à transmettre), sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif.

C. Kerbrat-Orecchioni montre que les présupposés naissent de la reformulation énonciative dont la présupposition est inscrite dans l'énoncé. C'est dans cette optique, il faut noter qu'une femme qui accouche d'un bébé présuppose une grossesse.

A. Khenifer (2012, p. 15) considère la présupposition comme « une représentation discursive implicite. » O. Ducrot (1984, p. 205) insiste sur la nécessité d'établir une dichotomie entre le locuteur et l'énonciateur. Dans cette perspective, il affirme :

Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. L'auteur met en scène des personnages qui [...] exercent une action linguistique et extralinguistique, action qui n'est pas prise en charge par l'auteur lui-même. Mais celui-ci peut [...] s'adresser au public à travers les personnages.

K. Yahiaoui (2015, p. 68) à travers ce test de comportement syntaxique montre à suffisance que les énoncés suivants analysés relèvent des présupposés et non des sous-entendus. Ce test s'articule autour de :

- l'examen de la compatibilité de l'énoncé avec des enchaînements contraires ;
- la transformation de l'énoncé en une interrogation ;
- l'examen du contraire de l'énoncé.

D. Maingueneau (2001, p. 82) définit le présupposé comme « une inférence inscrite dans l'énoncé indépendamment de la variété de ses éventuels contextes énonciatifs. » Le présupposé s'articule autour de deux niveaux de contenu d'un énoncé :

- Le posé : niveau de premier plan et qui correspond à ce sur quoi porte l'énoncé.
- Le présupposé : niveau à l'arrière-plan et c'est sur lequel s'appuie le posé.

H. Nólke (1980, p. 55) donne l'exemple suivant :

Vous étiez déjà revenu auprès de votre femme le 7 septembre deux jours après votre départ ?

lequel comporte, outre le posé/ Étiez-vous auprès de votre femme le 7 septembre ?/, les présupposés hiérarchisés :

pp₁ :/Vous avez une femme/

pp₂:/Vous étiez auprès d'elle le 5 septembre/

pp₃:/ Vous êtes parti le 5 septembre/, etc.

M. Skibicki (2009, p. 144) affirme :

Si les présupposés se réfèrent implicitement au posé, tout en étant inscrits dans l'énoncé, les sous-entendus s'actualisent seulement dans certaines circonstances énonciatives caractéristiques. Ils sont en quelque sorte en opposition par rapport aux présupposés, surtout en ce qui concerne leur rapport au besoin d'endosser la responsabilité de l'interprétation faite par le destinataire à partir d'un énoncé entendu. Si un présupposé toujours être contesté par le locuteur, ce n'est pas le cas pour les sous-entendus.

Pour M. Skibicki, les présupposés sont incontestablement rattachés à l'énoncé tandis que les sous-entendus relèvent des circonstances énonciatives. Les uns s'opposent aux autres. Il démontre que les présupposés sont contestables tandis que les sous-entendus ne le sont pas.

En outre, il convient de soumettre à l'analyse l'énoncé n°1 : « Votre cigarette vous brûle les doigts ; elle s'est consumée seule. » (M. Butor, 1957, p. 52)

Dans cet énoncé, il convient de dire que pour cerner le posé vous avez une cigarette qui vous brûle les doigts et dont le présupposé consiste à dire que cette cigarette était éteinte. En effet, nous pouvons reconstituer les trois éléments de la présupposition qui sont entre autres : l'énoncé, le posé et le présupposé. Aussi avons-nous :

- L'énoncé : « Votre cigarette vous brûle les doigts ; elle s'est consumée seule »
- Le posé : Vous avez une cigarette qui vous brûle les doigts
- Le présupposé : La cigarette allumée.

Nous passons alors l'énoncé à l'examen de la compatibilité avec enchaînements contradictoires, nous aurons à cet effet :

Énoncé + contraire du posé : « Votre cigarette vous brûle les doigts ; elle s'est consumée seule » + vous n'avez pas de cigarette qui vous brûle les doigts. → Contradictoire

Énoncé+ Contraire du présupposé : « Votre cigarette vous brûle les doigts ; elle s'est consumée seule » + La cigarette n'est pas allumée. → Contradictoire

L'incompatibilité de ces enchaînements contradictoires suffit largement pour dire qu'il y a contradiction entre l'énoncé et le contraire du posé et ensuite entre l'énoncé et le contraire du présupposé. Cela confirme à suffisance à dire que nous faisons face à une présupposition et non à un sous-entendu. En outre, l'étape suivante consiste à transformer l'énoncé en une

interrogation :

Est-ce que + énoncé : Est-ce que votre cigarette vous brûle les doigts ; s'est-elle consumée seule ?

Nous faisons face à un type d'interrogation dit total dont la réponse est oui ou non et cela permet de confirmer que l'énoncé est un présupposé dans la mesure où la réponse permet de dire que la cigarette est allumée.

La dernière étape consiste à l'examen de l'énoncé avec ces antonymes.

Énoncé + ne...pas : Votre cigarette ne vous brûle pas les doigts ; elle ne s'est pas consumée seule. Une fois la négation appliquée, il y aura une contradiction au niveau du contenu sémantique de l'énoncé. Ces trois tests montrent que l'énoncé est un présupposé.

En application de la même procédure à l'énoncé n°2 : « Le contrôleur vient de quitter le compartiment d'à côté, frappe avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant. » (M. Butor, 1957, p. 54) Dans cette perspective d'analyse de l'examen de compatibilité, nous avons dans cet énoncé le posé qui est : le contrôleur change de compartiment et le présupposé considéré comme le contrôleur était dans le compartiment. En effet, nous pouvons considérer les éléments de la présupposition qui sont entre autres : l'énoncé, le posé et le présupposé. Nous avons alors :

- L'énoncé : « Le contrôleur vient de quitter le compartiment d'à côté, frappe avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant. »
- Le posé : Le contrôleur change de compartiment.
- Le présupposé : pp₁ : Il y a un contrôleur.

pp₂ : Ce contrôleur était dans le compartiment.

Pour montrer que l'énoncé proposé est un présupposé, il convient de le faire passer à l'examen de la compatibilité et des enchaînements contraires du posé et du présupposé. Nous avons alors :

Énoncé + Contraire du posé : « Le contrôleur vient de quitter le compartiment d'à côté, frappe avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant. » + Le contrôleur ne change pas de compartiment. → Contradiction

Énoncé + Contraire du présupposé : « Le contrôleur vient de quitter le compartiment d'à côté, frappe avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant. » + Le contrôleur était dans le compartiment. → Contradiction.

Ce premier test prouve à suffisance qu'il s'agit alors d'un présupposé pour la simple raison qu'il y a des incohérences sémantiques dans l'association de l'énoncé avec le contraire des contenus implicites. Il est convenable de poursuivre le test avec un autre élément qui est celui de la transformation de l'énoncé en interrogation. Dans cette perspective, nous avons :

Est-ce que + énoncé : Est-ce que le contrôleur vient de quitter le compartiment d'à côté, frappe avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant ?

Nous avons une interrogation totale permettant de répondre par oui ou non et mettant en relief la confirmation du posé et du présupposé.

La troisième étape consiste à apporter une négation à l'énoncé :

Énoncé+ ne ... pas : Le contrôleur ne vient pas de quitter le compartiment d'à côté, ne frappe pas avec sa pince poinçonneuse au carreau du suivant.

La négation présente une modification tant sur le plan syntaxique que sémantique. Ces modèles de vérification nous permettent de dire que nous avons en face un présupposé et non sous-entendu.

La même procédure s'applique à l'énoncé n°3 : « Dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume. » (M. Butor, 1957, p. 86)

Il s'agit, à cet effet, de déceler le posé qui est sans nul doute le professeur fumeur est présent et le présupposé est : pp₁ : Il y a un professeur.

pp₂ : le professeur était dehors.

En effet, nous pouvons faire appel aux trois éléments de la présupposition qui sont entre autres : l'énoncé, le posé et le présupposé. Aussi avons-nous :

- L'énoncé : « Dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume. »
- Le posé : le professeur fumeur est présent.
- Le présupposé : Il y a un professeur.

Il convient dans un premier temps de passer cet énoncé à la compatibilité avec des enchaînements contradictoires. Nous avons à cet effet :

Énoncé + Contraire du posé : « Dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume » + le professeur fumeur n'est pas présent.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume » + Il n'y a pas de professeur.

Dans ce cas de figure, l'incohérence des enchaînements n'est pas totale. Elle prend en compte le contraire du posé qui crée un certain nombre de flous entre l'énoncé « Dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume » et le contraire du posé « le professeur fumeur n'est pas présent. » d'où la contradiction tandis que dans le cas de l'énoncé et le présupposé Il y a un professeur marque une contradiction et prouve clairement qu'il y a un présupposé.

La deuxième étape est une transformation de l'énoncé en interrogation. Nous avons cependant : Est-ce que + énoncé : Est-ce que dans le corridor maintenant, le professeur est là, appuyé sur la barre de cuivre et il fume ?

Ici nous avons une interrogation totale dont la réponse est oui ou non et mettant en relief la confirmation du posé et du présupposé.

La troisième étape consiste à apporter une négation à l'énoncé :

Énoncé+ ne ... pas : Dans le corridor, le professeur n'est pas là, appuyé sur la barre de cuivre, il ne fume pas.

La négation entraîne une modification tant sur le plan syntaxique que sémantique. Elle est une étape fondamentale de vérification en ce sens que si l'énoncé relève d'une présupposition ou d'un sous-entendu. Il reste à dire que cet énoncé est un présupposé.

En appliquant la même procédure à l'énoncé n°4 : « Puis quelqu'un demandera d'éteindre la lampe » (M. Butor, 1957, p.102)

Dans une dynamique de prise en compte de l'examen de compatibilité, nous prenons en considération le posé comme la volonté extinction de la lampe et le présupposé : Il existe une lampe.

En effet, nous prenons en considération les trois (3) éléments de la présupposition qui sont entre autres : l'énoncé, le posé et le présupposé. Nous avons alors :

- L'énoncé : « Puis quelqu'un demandera d'éteindre la lampe »
- Le posé : la volonté d'extinction de la lampe
- Le présupposé : Il y a une lampe allumée

Il y a une impérieuse nécessité de passer l'énoncé au test de compatibilité avec des enchaînements contradictoires, nous avons :

Énoncé + Contraire du posé : « « Puis quelqu'un demandera d'éteindre la lampe » + Il n'y a pas de volonté d'extinction de la lampe. → Contradictoire.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Puis quelqu'un demandera d'éteindre la lampe » + Il n'y a pas de lampe. → Contradictoire.

L'incohérence de ces enchaînements contradictoires suffit largement à dire qu'il y a contradiction entre l'énoncé et le contraire du posé et ensuite entre l'énoncé et le contraire du présupposé. Cela confirme à suffisance à dire que nous faisons face à une présupposition et non à un sous-entendu.

La deuxième étape consiste en une transformation de l'énoncé en phrase interrogative. Nous obtenons alors :

Est-ce que+ énoncé : Est-ce que quelqu'un demandera d'éteindre la lampe ?

Nous avons une interrogation totale permettant de répondre par oui ou non et mettant en relief la confirmation du posé comme il y a une volonté d'extinction de la lampe et du présupposé il y a une lampe.

La troisième (3^e) étape se charge de négativiser l'énoncé.

Énoncé+ ne ... pas : « puis quelqu'un ne demandera pas d'éteindre la lampe. »

Tant sur le plan syntaxique que sémantique, cette négation entraîne une modification. Elle est une étape fondamentale de vérification dans le sens que si l'énoncé relève d'une présupposition ou d'un sous-entendu. Il reste évident à dire que cet énoncé est un présupposé.

L'énoncé n°5 : « Il faisait chaud maintenant ; ... » (M. Butor, 1957, p. 120) soumis à la même procédure.

Ainsi, l'examen de la compatibilité nous révèle que le posé est : Le temps est chaud et le présupposé est il y avait auparavant de la fraîcheur.

Il est important de rappeler les éléments essentiels de la présupposition qui sont entre autres : l'énoncé, le posé et le présupposé. Nous avons donc :

- L'énoncé : « Il faisait chaud maintenant ; ... »
- Le posé : Le temps est chaud.
- Le présupposé : il y avait auparavant de la fraîcheur.

Il reste important de faire passer cet énoncé à l'examen de la compatibilité avec des enchaînements contraires, nous avons :

Énoncé + Contraire du posé : « Il faisait chaud maintenant ; ... » + Le temps n'est pas chaud.
→ Contradiction.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Il faisait chaud maintenant ; ... » + il n'y avait pas auparavant de fraîcheur. → Contradictoire.

Il faut dire qu'il y a de l'incohérence entre ces enchaînements créant de la contradiction qui part de l'énoncé au contraire du posé et de l'énoncé au contraire du présupposé. Par ce test de compatibilité, nous dirons que nous avons un cas de présupposé et non de sous-entendu.

Pour continuer cette vérification, nous atteignons la deuxième (2^e) étape qui est une transformation de l'énoncé en phrase interrogative. Nous avons cependant,

Est-ce que+ énoncé : Est-ce qu'il faisait chaud maintenant ?

La réponse à cette interrogation débouche sur une interrogation totale qui confirme de toute évidence le posé comme le temps est chaud et le présupposé, il y avait de la fraîcheur.

La troisième (3^e) étape repose sur la négation de l'énoncé :

Énoncé+ ne ... pas : Il ne faisait pas chaud.

Cette négation procède à la modification de deux plans syntaxique et sémantique. Elle permet la vérification si l'énoncé est un présupposé ou un sous-entendu. Il demeure clair qu'après ces vérifications, nous sommes en mesure de dire que l'énoncé est un présupposé.

En application de la même procédure, nous avons dans l'énoncé n°6 : « Le jeune militaire se lève, ... » (M. Butor, 1957, p. 121)

Aussi l'examen de la compatibilité avec les enchaînements contraires pourrait nous aider à faire passer l'énoncé ci-après, en prenant en compte le posé « le militaire est debout » et le présupposé « le jeune militaire était assis ».

Il est important de prendre en considération les trois (3) éléments de la présupposition. Nous avons alors :

- L'énoncé : « Le jeune militaire se lève »
- Le posé : le militaire est debout.
- Le présupposé : le jeune militaire était assis.

Il reste important de faire passer cet énoncé à l'examen de la compatibilité avec des enchaînements contraires, nous avons :

Énoncé + Contraire du posé : « Le jeune militaire se lève » + le militaire n'est pas debout. → Contradiction.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Le jeune militaire se lève » + le jeune militaire n'était pas assis. → Contradictoire.

Ces enchaînements entraînent une forme d'incohérence donnant naissance à des contradictions. Ils illustrent par l'énoncé et le contraire du posé mais également le contraire du présupposé. Un test qui nous prouve suffisamment que nous avons un cas de présupposé.

La deuxième (2^e) étape est la transformation de l'énoncé en interrogative. Nous avons alors :

Est-ce que+ énoncé : Est-ce que le jeune militaire se lève ?

Il y a une interrogation totale exigeant une réponse par oui ou non et met en exergue la confirmation du posé exprimé par le militaire est debout et du présupposé le militaire était assis.

La troisième (3^e) étape consiste à faire intervenir la négation dans l'énoncé.

Énoncé+ ne ... pas : Le jeune militaire ne se lève pas.

L'emploi de la négation apporte une modification sur la syntaxe et sur la sémantique. Il permet de passer à la vérification si toutefois l'énoncé est un présupposé ou un sous-entendu. Il ressort de toute évidence que l'énoncé est sans nul doute un présupposé.

Par application de la même démarche, nous avons dans l'énoncé n°7 : « Vous refermez le livre et vous le déposez sur l'étagère » (M. Butor, 1957, p. 121)

L'examen de la compatibilité permet de dégager le posé le livre est refermé et le présupposé vous avez un livre.

C'est dans cette optique, nous avons les trois (3) éléments de la présupposition qui sont les suivants :

- L'énoncé : « Vous refermez le livre et vous le déposez sur l'étagère »
- Le posé : Le livre est fermé à nouveau.
- Le présupposé : pp₁ : Il y avait un livre.
pp₂ : le livre était ouvert.

Il reste important de faire passer cet énoncé à l'examen de la compatibilité avec des enchaînements contraires, nous avons :

Énoncé + Contraire du posé : « Vous refermez le livre et vous le déposez sur l'étagère » + Le livre n'est pas fermé à nouveau. → Contradiction.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Vous refermez le livre et vous le déposez sur l'étagère » + le livre n'était pas ouvert. → Contradictoire.

À travers cette application, nous constatons l'incohérence entre ces enchaînements entraînant des contradictions. Elle se traduit par l'énoncé et l'antonyme du posé et le contraire du présupposé. Ce premier test nous donne la garantie d'un présupposé.

La deuxième (2^e) étape est la transformation de l'énoncé en phrase interrogative, nous avons alors :

Est-ce que+ énoncé : Est-ce que vous refermez le livre et vous le déposez sur l'étagère ?

Nous avons une interrogation totale dont la réponse est oui ou non et met en relief la confirmation du posé « Le livre est fermé à nouveau » et du présupposé le livre était ouvert.

La troisième (3^e) étape est une intervention de la négation dans l'énoncé :

Énoncé+ ne ... pas : Vous ne refermez pas le livre et vous ne le déposez pas sur l'étagère.

Nous constatons à travers la négation une modification de la syntaxe et de la sémantique. Cette négation nous permet de procéder à la vérification de l'élément présuppositionnel de l'énoncé. Nous disons cependant que nous avons un présupposé.

Dans la même dynamique, nous faisons passer l'énoncé n°8 : « Le train est arrêté. » (M. Butor, 1957, p.138) à la même procédure.

Ce qui nous permet de dégager à travers l'énoncé, le posé le train est à l'arrêt et le présupposé le train conduisait.

En faisant appel aux trois (3) éléments de la présupposition, nous avons alors :

- L'énoncé : « Le train est arrêté ».
- Le posé : Ce train est à l'arrêt.
- Le présupposé : le train conduisait.

Pour vérifier si l'énoncé est un présupposé, nous le faisons passer à l'examen de la compatibilité avec des enchaînements contraires, nous avons alors :

Énoncé + Contraire du posé : « Le train est arrêté » + ce train n'est pas à l'arrêt. → Contradiction.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Le train est arrêté » + le train ne conduisait pas. → Contradictoire.

Nous assistons à l'incohérence des enchaînements marquant des contradictions et des modifications tant sur le plan syntaxique que sémantique. Elle se manifeste selon l'équation suivante : l'énoncé et le contraire du posé ainsi que l'énoncé et le contraire du présupposé. Cette première vérification nous permet de dire que cet énoncé est un présupposé et non un sous-entendu.

La deuxième (2^e) étape qui se traduit par la transformation de l'énoncé en phrase interrogative, nous obtenons cependant :

Est-ce que+ énoncé : Est-ce que le train est arrêté ?

Nous avons une interrogation totale dont la réponse est oui ou non et confirme les deux entités entre le posé « Le train est à l'arrêt » et le présupposé « le train conduisait ».

La troisième (3^e) étape se définit par la présence de la négation, nous avons cependant :

Énoncé+ ne ... pas : Le train n'est pas arrêté.

Cette forme de négation crée une modification tant sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Cet emploi nous permet de comprendre cette vérification et cerner qu'il y a un présupposé.

La même dynamique s'applique à l'énoncé n°9 : « Vous aviez fermé votre livre, ... » (M. Butor, 1957, p.149)

L'examen de compatibilité qui s'articule autour du posé, le livre est fermé et du présupposé, il y a un livre ouvert.

En effet, les éléments de la présupposition se répartissent entre l'énoncé, le présupposé et le posé

- L'énoncé : « Vous aviez fermé votre livre ».
- Le posé : Le livre est fermé
- Le présupposé : le livre était ouvert.

Nous prenons alors l'initiative de faire passer cet énoncé à l'examen de compatibilité avec des enchaînements contraires. Cela donne à cet effet :

Énoncé + Contraire du posé : « Vous aviez fermé votre livre. » + Le livre n'est pas fermé. → Contradiction.

Énoncé + Contraire du présupposé : « Vous aviez fermé votre livre. » + le livre n'était pas ouvert. → Contradictoire.

Il y a une incohérence des enchaînements entraînant des contradictions. Elle se manifeste selon l'équation suivante : l'énoncé+ le contraire du posé et l'énoncé + le contraire du présupposé. Cette première phase nous permet de procéder à la vérification que cet énoncé est un présupposé.

La deuxième (2^e) phase consiste en une transformation de l'énoncé en phrase interrogative. Nous avons en effet :

Est-ce que+ énoncé : Est-ce que vous aviez fermé votre livre ?

Nous avons, en effet, une interrogation totale exigeant une réponse par oui ou non et procède à la confirmation du posé « Le livre est fermé » et du présupposé « le livre était ouvert ».

La troisième (3^e) étape est l'apport de la négation à l'énoncé. Nous avons donc,

Énoncé+ ne ... pas : Vous n'aviez pas fermé votre livre.

Cette dernière phase de vérification permet de dire avec clarté que cette négation apporte une modification sur le plan syntaxique que sémantique. Elle nous permet de constater que cet énoncé est bel et bien une présupposition.

1.2. Sous-entendus

Ils sont selon D. Maingueneau (2009, p.116) « des contenus implicites pragmatiques, c'est-à-dire des propositions tirées du contexte par le destinataire à l'aide d'un raisonnement plus ou moins spontané qui s'appuie sur les principes (les maximes conversationnelles) régissant l'activité discursive. »

Dans cette perspective, nous prenons l'énoncé n°10 : « Vous vous mettez à rire » (M. Butor, 1957, p. 57)

Cet énoncé dégage linguistiquement un sens explicite dans un premier temps qui permet d'être interprété par n'importe quel analyste traduisant l'expression de la joie ou de l'euphorie. Dans un second temps, l'énoncé peut dégager un sous-entendu en lien avec le contexte d'énonciation qui nous amène à l'interpréter comme une vie d'ataraxie. Cet implicite émanant d'un sous-entendu relève de la compréhension globale de l'œuvre romanesque afin de tirer ce sous-entendu selon les contextes d'énonciation donnés.

La représentation est la suivante :

- L'énoncé : « Vous vous mettez à rire ».
- Le sous-entendu : vie d'ataraxie.
- Le contexte : Rencontre amoureuse.

Dans la même procédure d'analyse d'un sous-entendu, nous nous appuyons sur l'énoncé n°11 : « Quand vous l'avez vue pour la première fois, vous étiez déjà assis à la table près de la fenêtre pour le second service. » (M. Butor, 1957, p. 66)

Il convient de dire que cet énoncé soumis à l'analyse peut aller au-delà de l'explicite pour atteindre l'implicite d'où le sous-entendu. Ce sous-entendu en lien avec le contexte d'énonciation est l'expression d'une situation amoureuse ou d'un regard porté sur une dulcinée. Un quelconque analyste ne peut saisir le sens profond de l'énoncé que lorsqu'il prend en considération la situation d'énonciation.

C'est ainsi que nous avons la représentation suivante :

- L'énoncé : « Quand vous l'avez vue pour la première fois, vous étiez déjà assis à la table près de la fenêtre pour le second service. »
- Le sous-entendu : amour d'une dulcinée
- Le contexte : voyage par train.

Dans la même dynamique, l'énoncé n°12 : « Elle frissonnait encore d'émotion à ses souvenirs et c'est pour cela qu'elle avait voulu quitter tout ce qui les lui rappelait, qu'elle était descendue vers le Sud. » (M. Butor, 1957, p. 67) donne la possibilité de cerner le sous-entendu.

En tout état de cause, il est nécessaire de tirer le sous-entendu de l'énoncé à travers une réflexion qui repose sur l'implicite en prenant en compte le contexte d'énonciation. C'est dans cette optique que nous trouvons à juste titre comme élément d'interprétation. Ce qui nous donne l'occasion d'avoir comme sous-entendu des souvenirs mortuaires indélébiles. C'est dans cette perspective que, nous avons la représentation suivante :

- L'énoncé : « Elle frissonnait encore d'émotion à ses souvenirs et c'est pour cela qu'elle avait voulu quitter tout ce qui les lui rappelait, qu'elle était descendue vers le Sud. »
- Le sous-entendu : des souvenirs mortuaires indélébiles
- Le contexte : La mort d'un être cher.

En s'appuyant sur l'énoncé 13 : « Vous craignez que la « Ville éternelle » vous semble désormais bien vide et que vous vous languissiez après cette femme qui vous y attirait et vous y retenait. » (M. Butor, 1957, p. 85)

Cet énoncé est marqué par l'emploi d'une périphrase qui consiste à utiliser ville éternelle en lieu et place de Rome. Cette périphrase est la volonté traduite de l'implicite prenant en compte le sous-entendu consistant à considérer la ville éternelle comme ville déserte. Cela nous plonge dans un contexte de relation amoureuse qui maintient l'allocutaire dans un labyrinthe. Une perspective de représentation est bien possible selon le schéma suivant :

- L'énoncé : « Vous craignez que la « Ville éternelle » vous semble désormais bien vide et que vous vous languissiez après cette femme qui vous y attirait et vous y retenait. »
- Le sous-entendu : Rome comme ville déserte.
- Le contexte : relation amoureuse.

Dans le même élan, nous nous appuyons sur l'énoncé n°14 : « La jeune mariée se lève la première, marque sa place avec le Guide bleu d'Italie, s'arrange les cheveux devant la glace, et quand elle a fini sort avec son époux. » (M. Butor, 1957, p.105)

Cet énoncé est marqué par la recherche d'un sous-entendu prenant en compte le contexte d'énonciation qui permet une analyse de la situation. C'est dans cette perspective que nous considérons dans cet énoncé comme sous-entendu « célébration nuptiale » débouchant sur le contexte bien défini se traduisant par « voyage » qui cache une valeur de séduction. C'est ainsi que nous proposons la représentation suivante :

- L'énoncé : La jeune mariée se lève la première, marque sa place avec le Guide bleu d'Italie, s'arrange les cheveux devant la glace, et quand elle a fini sort avec son époux.»
- Le sous-entendu : il y a eu célébration d'un mariage.
- Le contexte : voyage.

Dans le cadre de l'analyse du sous-entendu, nous prenons en considération l'énoncé n°15 : « Vous êtes allé jusqu'au wagon restaurant pour y prendre non point le précieux café italien ... » (M. Butor, 1957, p.112)

En effet, la recherche du sous-entendu relève du contexte d'énonciation qui nous permet de saisir la signification de l'énoncé. Cette perspective nous donne l'occasion reconsidérer ce sous-entendu comme train confectionné avec plusieurs wagons. Il convient à dire que « ce wagon-restaurant » prouve à suffisance qu'il y a plusieurs wagons pris en charge par un train. Cette

vision est largement partagée dans un contexte de voyage. C'est dans cet esprit que nous proposons la représentation suivante :

- L'énoncé : « Vous êtes allé jusqu'au wagon restaurant pour y prendre non point le précieux café italien ... »
- Le sous-entendu : train confectionné avec plusieurs wagons.
- Le contexte : Voyage

Le syntagme « ...le précieux café italien » est l'expression d'une identité culturelle qui marque la spécificité de la culture gastronomique donnée à travers le café. Ce café est identique à l'ipséité romaine dans sa gastronomie et une forte détermination à en être confectionné qu'en Italie. Il revient à dire que chaque pays, culture ou nation à cette façon particulière de préparer le café. Au-delà de ces spécificités, il est important de mentionner que le café devient alors un élément culturel comme cela a bien été indiqué dans l'énoncé.

Dans la logique, il reste opportun de prendre cet énoncé n°16 : « Vous l'avez embrassé sur la bouche ; ... » (M. Butor, 1957, p. 264) comme outil d'analyse.

Cette recherche de sous-entendu tend à déceler l'élément lié au contexte d'énonciation. C'est la raison pour laquelle, il convient de dire que l'énoncé sous-entend la prise en compte de l'entité comme la femme, la dulcinée, l'être aimée ou Cécile. Cette dynamique reste une réalité par la prise en compte du contexte illustré par balade dans les ruelles. Cet énoncé est la marque d'un contact charnel entre deux amants qui s'embrassent sans vergogne. Il est l'idylle entre deux amants qui s'amourachent.

De toute évidence, la représentation suivante permet de cerner ces trois entités :

- L'énoncé : « Vous l'avez embrassé sur la bouche ; ... »
- Le sous-entendu : une femme, une dulcinée, être aimée, Cécile.
- Le contexte : balade dans les ruelles.

En suivant la même procédure, nous soumettons à l'analyse du sous-entendu l'énoncé n°17 : « La veuve pèle une pomme rouge qu'elle a choisie dans le panier, ... » (M. Butor, 1957, p.115)

Cet énoncé traduit la recherche d'un sous-entendu qui sans nul doute prend en compte le contexte d'énonciation. Il se caractérise par la mort comme sous-entendu en lien avec un contexte illustré par le voyage. C'est dans cette vision que nous proposons la représentation suivante :

- L'énoncé : « La veuve pèle une pomme rouge qu'elle a choisie dans le panier, ... »
- Le sous-entendu : La mort.
- Le contexte : Le voyage.

CONCLUSION

Au regard de ce qui précède, il convient de considérer l'implicite comme une inférence qui consiste à dégager une seconde signification différente du premier sens porté par l'énoncé.

Celle-ci est soumise à plusieurs interprétations selon l'analyste. L'implicite s'appuie sur les présupposés considérés selon A. Khenifer comme « une représentation discursive implicite » tandis que les sous-entendus en lien avec le contexte d'énonciation traduit l'interprétation d'un sens caché que l'analyste se doit de déceler dans un message explicite. Une telle étude s'appuie sur le contexte d'énonciation sans lequel aucun sous-entendu ne peut être conçu ou envisagé. À titre illustratif, nous portons une réflexion sur l'énoncé suivant : « Vous vous mettez à rire » (M. Butor, 1957, p. 57) débouche sur une vie d'ataraxie comme sous-entendu dont le contexte d'énonciation est la rencontre amoureuse.

Il convient de noter que les inférences dans le discours littéraire peuvent être abordées selon les perspectives différentes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Blanchet, Philippe. (1995). *La pragmatique*. D'Austin à Goffman, Paris, Bernard-Lacoste.

Butor, Michel. (1957). *La modification*, Les éditions de Minuit.

Ducrot, Oswald. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine. (1998). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.

Khenifer, Abdelouahid. (2012). « Les présupposés dans les questions totales : pour une nouvelle méthode de caractérisation » Synergies Algérie n°17 pp. 11-23. Disponible sur le site : www.https://gerflint.fr consulté le jeudi, 06 mars 2025.

Maingueneau, Dominique. (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*, Éditions du Seuil.

Maingueneau, Dominique. (2001). *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Nathan.

Nólke, Henning. (1980). « La présupposition. Essai d'un traitement formel », *Semantikos*, vol.4, n°1, pp. 47-81.

Skibicki, Marcin. (2009). « Les sous-entendus dans la publicité- réalisation et perspectives » Synergies Pologne n°6 pp. 143-152. Disponible sur le site : www.https://gerflint.fr consulté le samedi, 15 mars 2025.

Yahiaoui, Kheira. (2015). « L'analyse du discours médiatique : l'implicite dans les interactions radiophoniques d'Alger Chaîne III » in *Aleph*.